

PLUS DE TRI • MOINS DE GASPI • MOINS DE DÉCHETS



MON LYCÉE AGIT
POUR DEMAIN!

PROGRAMME

ECOLICÉU

 GHJUVENTU PER DUMANE

QU'EST-CE-QUE LE PROGRAMME ECOLICEU ?

Une déclinaison du programme EcoScola

Le SYVADEC a lancé en 2016, le programme **EcoScola** à destination des écoles du premier degré : écoles maternelles, élémentaires et primaires afin de développer leur conscience environnementale en les sensibilisant durablement sur la thématique «déchets» (tri et prévention).

LES GRANDES ETAPES

- Réaliser un diagnostic déchets
- Fabriquer des collecteurs tri pour les salles de classes
- Mettre en place le tri dans toute l'école (y compris tri des piles, des cartouches d'encre et des biodéchets)
- Réaliser des actions sur le tri mais également sur la prévention des déchets
- Mettre en place des actions sur la lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine

Pourquoi vous engagez dans EcoLiceu ?

Le SYVADEC a mis en place à la rentrée 2019 une adaptation du programme EcoScola pour les établissements du **second degré** en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Corse.



EcoLiceu et Label E3D

Le label E3D mis en place par l'Académie est proposé aux écoles et établissements qui souhaitent s'engager dans une **démarche globale de Développement Durable**. 3 niveaux sont proposés.

La labellisation EcoLiceu proposée par le SYVADEC peut constituer une **passerelle pour les établissements vers la labellisation E3D** de l'Académie en leur offrant la possibilité de travailler de manière transversale et concrète sur les déchets.



Il s'agit de la première étape de la démarche : le projet est présenté aux différents acteurs, il est intégré au projet d'établissement, une démarche partenariale est engagée et diverses actions sont concrétisées.

QU'EST-CE-QUE LE PROGRAMME ECOLICEU ?

Quels enjeux ?



Le programme EcoLiceu engage l'établissement dans une démarche globale de développement durable :

- Mettre en place le tri
- Intégrer dans le fonctionnement de l'établissement du **tri et de la prévention des déchets**
- Travailler dans les cantines sur la **lutte contre le gaspillage alimentaire**

Le programme EcoLiceu engage aussi les élèves :

Il est proposé aux établissements de faire travailler les élèves en mode «**PROJET**» et d'engager la communauté éducative dans les projets partenariaux ; le lycée devient acteur de l'amélioration de la gestion des déchets en Corse.

OBJECTIF EN FIN D'ANNEE :

Participer aux éco-défis en présentant un projet selon les critères suivants :

- Innovant : intégration de nouvelles technologies ;
- Participatif : développement de partenariats extérieurs ;
- Impact : diminution de la production déchets ou public sensibilisé ;
- Communication : mise en lumière du projet.

Une boîte à outils à votre disposition



Le SYVADEC met à disposition des établissements engagés dans EcoLiceu une boîte à outils complète sur le tri, la prévention et la valorisation des déchets. Les établissements accéderont en début d'année scolaire à des supports en ligne comprenant notamment (documentation, affiches, vidéos, etc).

Le calendrier du programme



DEVENIR UN ECOLICEU

Au niveau de l'établissement

Les étapes clés du programme

La définition de référents tri et éco-défi

Pour débuter dans la démarche EcoLiceu et permettre une implication optimale et une mise en oeuvre efficace, il est impératif de **définir un référent tri, au moins 2 référents éco-défis et une équipe projet**.



La mise en place du tri

Pour être labellisé, le lycée doit mettre en place le tri dans tout l'établissement. Cette mise en oeuvre passe par :

L'équipement des salles de classe en collecteurs emballages et papiers.

L'équipement des zones de passage fréquentées par les élèves comme par exemple la cour.

L'organisation de l'évacuation des déchets triés avec les équipes d'entretien et l'intercommunalité.

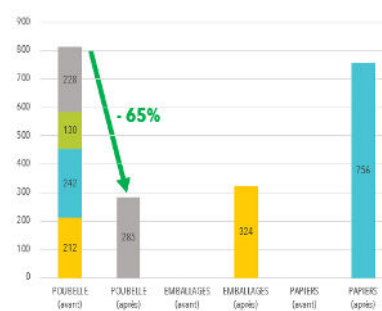


La formation du personnel et des élèves

Afin de mettre à jour les connaissances sur le tri et la valorisation des déchets des élèves et du personnel, un chargé de mission du SYVADEC interviendra en milieu d'année pour réaliser une formation.

La réalisation de diagnostics déchets

Afin d'établir un état des lieux sur la production de déchets de l'établissement et d'en mesurer son évolution, un chargé de mission du SYVADEC réalisera sur **2 périodes un diagnostic déchet** (début et fin de l'accompagnement) pour estimer annuellement la quantité de déchets valorisés (triés) et la quantité de déchets non valorisés



La communication sur le tri

Afin de mobiliser toute la communauté scolaire sur le déploiement du tri, il est essentiel que les élèves travaillent sur la communication interne : **création et installation d'affiches, réunions d'informations** etc.



DEVENIR UN ECOLICEU

Au niveau de l'établissement

Zoom sur l'Eco-Défi



Le principe

Chaque établissement travaille sur le projet de son choix avec l'appui des chargés de mission du SYVADEC. A la fin du programme, au mois de mai, chaque établissement présente son projet devant un jury.

Quelques idées de projets

- L'organisation d'un escape game sur le thème du recyclage
- L'organisation d'un « colloque » sur la thématique déchets
- L'organisation d'un débat avec jeu de rôle
- La réalisation d'une exposition temporaire sur la valorisation
- L'organisation d'une troc party
- La création d'un reportage vidéo
- La mise en place d'une action expérimentale (valorisation, prototype innovant...)

Les grandes étapes des éco-défis



DEVENIR UN ECOLICEU ?

Au niveau de la cantine

PARTIE 1 : L'état des lieux

Réaliser un diagnostic déchets

Afin d'établir un point 0 sur la gestion des déchets de la cantine, il est demandé aux agents et responsables de cantines de **remplir une fiche de pré-diagnostic**.

Pour obtenir des données plus représentatives, la fiche doit être complétée sur 4 jours soit **4 menus différents**.

Une estimation sera ensuite réalisée par un chargé de mission du SYVADEC qui effectuera une moyenne des 4 jours.

Un bilan sera mis à disposition de la cantine.

Réaliser un relevé des actions déjà en place

Un chargé de mission du SYVADEC va administrer un questionnaire au personnel de cantine sur les thématiques suivantes :

- La **gestion du service** (du début à la fin)
Exemple d'action : questionner sur la quantité désirée au moment du service.
- La **sensibilisation** (en collaboration avec l'établissement)
Exemple d'action : faire réaliser aux élèves des affiches slogan contre le gaspillage alimentaire.
- La **gestion des commandes**
Exemple d'action : choisir les produits en fonction de la production des déchets qui seront engendrés.
- La **gestion des menus**
Exemple d'action : fournir les menus aux familles afin que celles-ci ne reproduisent pas les mêmes repas au domicile (site Internet, facebook...).
- Les **projets**
Exemple d'action : adopter un self service à volonté pour les entrées (crudités).
- Les **formations***
Exemple d'action : proposer aux agents des formations de manière régulière sur le gaspillage alimentaire.



DEVENIR UN ECOLICEU ?

Au niveau de la cantine

PARTIE 2 : La boîte à outils



Le SYVADEC met à disposition des établissements :

- Un **guide** sur la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective scolaire ;
- Des **affiches** avec les consignes de tri des biodéchets pour la collecte en porte à porte mais également dans le composteur, ainsi que des affiches avec les règles de bonne conduite pour manger à la cantine ;
- Un **gaspimètre à pain** pour mesurer la quantité de pain gaspillé pendant les repas, accompagné d'affiches pour noter les mesures.



PARTIE 3 : Le bilan

En fin d'accompagnement, pour obtenir une estimation sur l'**évolution de la production de déchets** de la cantine en kg par an (déchets triés et déchets jetés), un nouveau **diagnostic déchets** est établi avec le personnel.

Afin d'affiner le bilan chiffré estimatif, le **coût du gaspillage des déchets alimentaires** (biodéchets) est également calculé avec les données de référence de l'ADEME*.

Un bilan est également réalisé sur les **actions "Anti-gaspi"** mises en place par la cantine précisant leur état d'avancement.



**Données ADEME : Un repas gaspillé = 2€/kg de déchets alimentaires*



f |  |  syvadec.fr



CONTACT :

Service Prévention

04 95 34 00 14

prevention@syvadec.fr